

La Gazette de Doissat

Publication : Mairie de Doissat

Rédaction : BLA

Tirage : 35 exemplaires papier et 60 digitalisés

Edito du Maire

En mars, le tableau restauré de « Saint-Michel terrassant le démon » peint par Alfred Dehodencq, a retrouvé sa place dans notre église de Doissat. À cette occasion, une bénédiction a été célébrée en présence de la famille De BOYSSON dont l'ancêtre Achille de BOYSSON était à l'origine de la commande de ce tableau.

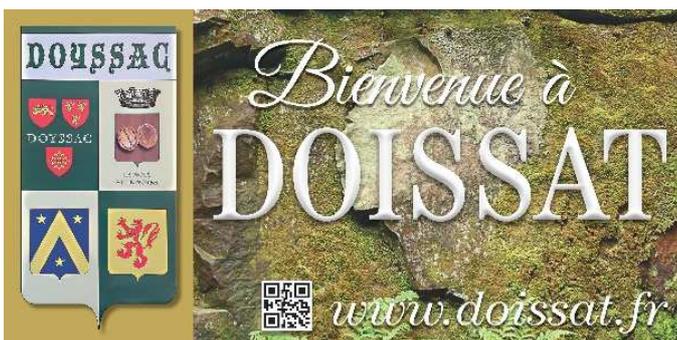
Les gelées matinales du mois d'avril ont eu raison de nos noyeraies. Cette année, les premiers bourgeons avaient pris un peu d'avance, ils étaient déjà sortis sur les noyers les plus précoces et n'ont pas résisté aux nuits de gel. J'ai une pensée pour nos nuciculteurs qui ont perdu une grande partie leur récolte.

Les mois de mai et juin ont été marqués par les élections présidentielles puis législatives. Les électeurs doissacois se sont fortement mobilisés puisqu'ils se sont déplacés aux urnes à 84% pour les présidentielles et à 65 % pour les législatives. Je salue ce bel élan démocratique.

Après une année studieuse, nos étudiants ont terminé leurs examens. Je suis de tout cœur avec vous et que la réussite vous accompagne.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez les réalisations de ces 6 derniers mois et les projets pour notre commune.

Bonne lecture à toutes et tous.
Christian BOISSY



Sommaire

L'Édito du Maire	1
AGO APARD Comité des Fêtes	1
Agenda	1
Info CIAS VDFB	2
Nouveaux Panneaux Bienvenue	3
Cérémonie du 08 mai	3
Nouvelle aire de repos	4
Nouvelle porte sacristie	4
Bénédiction Tableau	5
Inauguration SDE24	6
Info Prévention Canicule	7
Info SYGED VDFB	8
Conseil Municipal du 07 janvier 17	9 & 10
Conseil Municipal du 04 février 17	10 & 11
Conseil Municipal du 11 mars 17	12 & 13
Conseil Municipal du 22 avril 17	13 à 15
Conseil Municipal du 10 juin 17	16 & 17
Info Encombrants	17
Mairie à votre service - Contacts utiles	18

APARD – Comité des Fêtes Convocation AGO

Le Comité des Fêtes de Doissat est actuellement en pleine restructuration. Après trois années de mandat, la Présidente, la Vice-Présidente, la Secrétaire et la Secrétaire adjointe souhaitant « passer la main » ont présenté leur démission le 5 mai 2017.

Une Assemblée Générale Ordinaire est donc convoquée Lundi 24 Juillet 2017 à 21h00 à la salle communale du Bourg.

Ordre du Jour :

Élections du Conseil d'Administration et mise aux voix
Démission du Conseil d'Administration sortant et du bureau.

Élections du Bureau et mise aux voix.

La Présidente,
Mylène LALLIER-ROSIER

Agenda! 

Dimanche 30 Juillet 17
Dimanche 20 Août 17

Repas estival à confirmer
Vide Grenier

Retrouvez sur le site doissat.fr dans la rubrique « Informations Importantes » des documents trop lourds pour être diffusés dans La Gazette.

En ce moment :

Tactique Anti-Tiques

- La Maladie de Lyme
- Réfection du Centre BOURG
- Syndicat de Gestion des Déchets
- Amiante - Association CERADER 24
- Le Cynips du Chataignier
- Le Débroussaillage obligatoire

a commune



DOISSAT

Le Bourg
24170 Doissat
☎ 05 53 30 20 83
☎ 05 53 30 31 95

👤 Nombre d'habitants : 131

Horaires d'ouverture Mairie

Le Mercredi : de 09h30 à 12h00
Le Vendredi : de 09h30 à 12h00

Aides à domicile & Portage de repas

C.I.A.S. Vallée Dordogne - Forêt Bessède

Centre intercommunal d'action sociale
Place de la liberté - BELVES - 24170 PAYS DE BELVES

05.53.31.44.88 cias@ccvdfb.fr



DEVIS GRATUIT



Déclaration n°200064780- Habilitation/autorisation 25/10/2016 n° 16003
siret 20006478000014 - AP/9B documentation UNA



Nouveaux panneaux de Bienvenue qui vont être implantés aux entrées du territoire de la commune.



Cérémonie du 08 mai 2017

Roch Florentin vient d'ouvrir un Resto Bio à Belvès.



L'ECHAPPEE, rue de la Tour, ouvert de 12h00 à 18h00

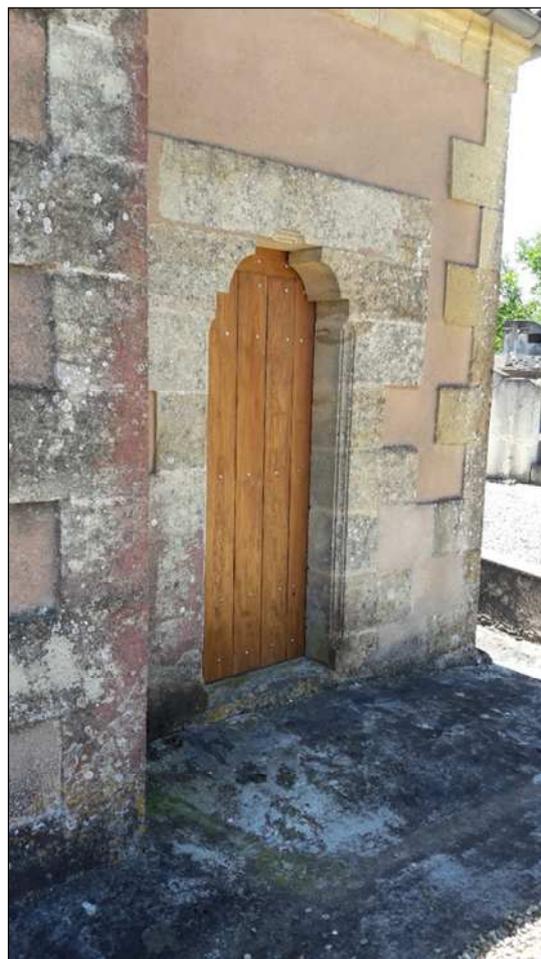
Nouvelle aire de repos/pique-nique à la Croix Trompette sur le chemin de randonnée



Nouvelle porte renforcée pour la sacristie de l'église réalisée par M. Robert DAURIAT



Réparation de l'appenti des boîtes aux lettres réalisée par M. Jean-Marie GILET



25 mars 2017 - Bénédiction du tableau restauré de l'église (tous les détails de la restauration sur le site Internet de Doissat.fr)



07 juin 2017 – Réception chantier SDE24 – RUFFEL, LE PECH, LA JASSE (tous les détails de ces chantiers sur le site Internet de Doissat.fr)



PRÉVENTION CANICULE



FORTES CHALEURS ?

NE RESTEZ PAS SEUL(E) !

du 1^{er} juin au 31 août 2017

CASSIOPEA TÉLÉASSISTANCE

propose son service
gratuitement
aux personnes fragiles
non équipées*



La téléassistance, comment ça marche ?

Par une simple pression sur le médaillon de téléassistance vous rentrez directement en contact avec notre centrale d'appels basée à Périgueux.

Nos opérateurs vous donnent des conseils de prévention, préviennent vos proches ou alertent les secours si besoin.

Cette action de prévention s'adresse aux personnes fragiles et isolées.
Pour en bénéficier, rapprochez-vous de votre mairie, de votre service d'aide ou de soins à domicile ou contactez-nous :

05 53 53 54 54

tele.assistance@cassiopea.fr

Pour nous écrire :

29 rue de Metz - 24000 Périgueux

Pour nous rencontrer :

1 rue Louis Blanc - 24000 Périgueux

cassiopea
Depuis 30 ans
TÉLÉASSISTANCE

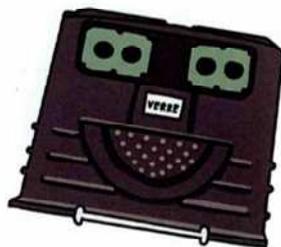


Le SYGED Bastides Forêt Bessède jette ses infos sur son site internet...

**Ne les triez pas, elles sont toutes utiles
pour comprendre le tri, le compostage et
tout ce qui concerne vos déchets et le
fonctionnement de votre syndicat.**



www.syged-dechets.com



Conseil Municipal du 07 janvier 2017

Ouverture de la séance à 17h05

Secrétaire de Séance : Francine MAURY

Présents : Christian BOISSY, Francine MAURY, Robert DAURIAT, Alain WINGDICH, Bruno LALLIER, Stéphane LACOSTE, Jean-Pierre MORETTI, Jean-Marie GILET.

Excusés : Francis RINGENBACH donne pouvoir à Robert DAURIAT
Michel DUMAS donne pouvoir à Christian BOISSY

ORDRE DU JOUR

- Délibération. Achat-Vente « Le Pech – Espagne - La Sudrie ».

Il faut refaire la délibération suite trop ancienne pour pouvoir bénéficier des nouveaux tarifs en vigueur qui sont en baisse importante.

Ne votent pas, concernés par cette délibération, Robert DAURIAT et Stéphane LACOSTE.

Passage au vote : 8 votants pour.

- Délibération SDE24 (adhésion groupement d'achat pour bénéficier de meilleurs tarifs électricité et autres.

Passage au vote : 2 abstentions, 7 pour

- Délibération pour étude passage en « Led » le Bourg exécutoire par Mr Le Maire.

Passage au vote : à l'unanimité

- Projet aménagement du Bourg

Réunion Publique de présentation fixée le vendredi 27 janvier 2017 à 18h00 à la salle communale.

DIVERS

- Suite au courrier reçu le 03/01/2017 de la part de Mr et Mme CRAVOTTA, Mr Le Maire nous présente ce courrier (problème déjections animaux + renouvellement demande d'achat éventuel de la partie du chemin communal face à leur habitation).

Courrier avec cette réponse : d'une part les propriétaires d'animaux doivent se responsabiliser concernant les déjections et d'autre part après un nouveau débat le chemin communal faisant partie intégrante du patrimoine du Bourg doit rester un passage public comme déjà affirmé dans une précédente décision le 25/10/2014.

- Demande de subvention de la Prévention Routière. Nous ne donnons pas suite pour cette année.
- Présentation des Vœux des Sapeurs-Pompiers de BELVES (Michel DUMAS et Olivier RAYNAL).

Suite page 10

- Courrier reçu de la part du Conseil Départemental concernant « Lascaux ». Lecture de celui-ci effectué par Mr Le Maire.
- Programme élagage Forêt Bessède. Travaux sur 5.960 mètres sur notre commune (ancienne route communautaire et ensuite à l'intersection Babirot, prendre direction D54).
- Don pour le tableau de l'église. Les personnes désireuses de faire ce geste doivent établir le chèque à l'ordre de l'association « Comité des Fêtes de Doissat », ce dernier faisant en retour l'attestation sur un formulaire officiel.

Le Comité s'est engagé à reverser les sommes collectées à La Mairie.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au : **Samedi 04 février 2017 à 17h00.**
Réunion préparatoire des adjoints prévue : Vendredi 27 janvier 2017 à 17h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

Conseil Municipal du 04 février 2017

Ouverture de la séance à 17h05

Secrétaire de Séance : Francine MAURY

Présents : Christian BOISSY, Francine MAURY, Robert DAURIAT, Alain WINGDICH, Bruno LALLIER, Stéphane LACOSTE, Jean-Pierre MORETTI, Jean-Marie GILET.

Excusés : Francis RINGENBACH donne pouvoir à Robert DAURIAT
Michel DUMAS donne pouvoir à Christian BOISSY

ORDRE DU JOUR

- Résultat de la réunion publique du « Projet du Bourg » en présence de Mr Fabien JEANTE, maitre d'œuvre (Ing&MO).

Étaient présents lors de cette réunion :

Christian BOISSY, Bruno LALLIER, Robert DAURIAT, Sébastien DAURIAT, Jean-Marie GILET, Jean-Pierre MORETTI, Claudine et Pino CRAVOTTA, Mylène LALLIER, Yvette LEBIDEAU, Mireille GUTEL, Mickael BOULARD, Michel DUMAS.

Points évoqués :

Entrée chez CRAVOTTA, aujourd'hui pente trop importante à améliorer, faire éventuellement des marches sur une moitié de cette pente.

Couleur du revêtement pour différencier la route de la place, en réflexion !

Éventuellement suppression du parking contre la Mairie.

Déplacer les poubelles du Bourg.

Prochaine réunion, réunir à nouveau les habitants du Bourg.

Courrier de Mr et Mme GAREYTE lu par Mr Le Maire. Mettre propre l'accès face à leur entrée, sur la partie communale entre le poteau électrique et l'arbre.

Suite page 11

- Décision à prendre pour le choix du Maitre d'œuvre. Ing&MO.

Proposition d'honoraires de Maitrise d'Œuvre à l'aménagement du Bourg.

Montant du devis : 6.954,00 € HT.

Passage au vote : Vote à l'unanimité

- Devis ouverture du chemin sous le cimetière (chemin de randonnée).

Visite de certains conseillers sur le terrain le 11 février à 14h30. Ensuite attendre la décision du Conseil Départemental qui viendra le 03 mars pour refaire le tracé de ce chemin.

- Travaux église pour recevoir le tableau restauré.

Echafaudage - mur chaulé (peint) – décapage rampe bois et porte allant au clocher.

Montant du devis de DELRIEUX (St Laurent la Vallée) : 1.618,40 € HT

DIVERS

- Pose Verrière au-dessus porte d'entrée de la Mairie. En attente du résultat du budget.
- Panneaux aux entrées de la Commune. Demande de devis chez BOUYSSOU pour poteaux carrés. Inscription « Bienvenue à Doissat (Doyssac).
- Courrier envoyé à Mr Claude VIALARD (RUFFEL). Lecture faite par Mr Le Maire. Dangerosité du mur de soutènement et savoir si les ruines (gravats) face à l'habitation LASSIGNARDIE lui appartient ou pas. A ce jour, pas de réponse.
- Visite de l'Entreprise HERAUT apportant des étrennes.
- Visite de Mr Fabrice ROLLER, commercial du vin de DOMME, apportant une bouteille.
- Fête à ST CYPRIEN « joli bois'Art », jeudi 10 août 2017 de 10h00 à 20h00 à la salle des fêtes et aux abords. Choisir un référent :
Titulaire : Jean-Marie GILET, Suppléant : Jean-Pierre MORETTI.
Francis RINGENBACH ?
- Conférence « Scott » Lundi 13 février 2017 à partir de 08h30. Pôle International de la Préhistoire. Eyzies de TAYAC SIREUIL.
- Préparation d'articles pour diffuser sur le journal (L'Essor, Le Sud Ouest)
Stéphane LACOSTE + Jean-Marie GILET, chapeauté par Bruno LALLIER

Le prochain Conseil Municipal est fixé au : **Samedi 11 mars 2017 à 17h00.**

Réunion préparatoire des adjoints prévue : Mercredi 01 mars 2017

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h50.

Conseil Municipal du 11 mars 2017

Ouverture de la séance à 17h15

Secrétaire de Séance : Francine MAURY

Présents : Christian BOISSY, Francine MAURY, Robert DAURIAT, Alain WINGDICH, Bruno LALLIER, Stéphane LACOSTE, Jean-Pierre MORETTI, Jean-Marie GILET.

Excusés : Francis RINGENBACH donne pouvoir à Robert DAURIAT
Michel DUMAS donne pouvoir à Christian BOISSY

En ouverture, remerciements à Robert DAURIAT pour la réalisation de la porte de la sacristie donnant sur le cimetière et à Bruno LALLIER pour la mise à jour du site Internet de la commune de DOISSAT.

ORDRE DU JOUR

- Délibération dossier réserve parlementaire projet bourg du Sénateur M. Bernard CAZEAU.

Passage au vote. Vote à l'unanimité

- SDE 24, passage en « LED » (lanternes du bourg). Étude seule pour un coût de 700€. Le Conseil décide de reporter cette proposition du passage en « LED ».

Par contre, débranchement de la lanterne derrière la maison de Marie-France GOUHIER qui ne sert à rien.

- Messe et bénédiction du tableau restauré de l'église le 25 mars 2017 à 16h00 suivi d'un vin d'honneur.
 - Invitations de personnalités et autres intervenants, 80 personnes environ sont attendues.
 - Devis CHATRAS pour les amuse-gueules (demande de la part du Conseil une petite négociation au niveau du prix).
 - Invitations réalisées par Bruno LALLIER
- Facture Schmitter (manipulation et pose du tableau). Petit problème, la pose d'échafaudage n'a pas été effectuée par ce dernier donc une ristourne nous a été consentie par rapport au devis initial.
- Panneaux d'accueil aux diverses entrées de la Commune de Doissat.
 - Poteaux acacias carrés 5€/pièce (Gérard LABRUNIE – Grolejac)
 - Support 80cm/40cm et 2,7cm épaisseur et plaque avec graphisme. Pour prochaine réunion, réunir tous les éléments afin de fixer un prix définitif pour chaque panneau.

Suite page 13

DIVERS

- Après renseignement, la commune de St Foy de Belvès serait susceptible de vendre un avant toit pouvant peut-être nous convenir. A voir lors de la prochaine réunion.
- M. Le Maire s'est rendu chez le Notaire Me Bertrand GEORGEN pour l'affaire VIALARD. Il en ressort que la ruine se situant devant l'habitation LASSIGNARDIE appartient à Mr VIALARD.
- Face « Croix de Trompette », création d'une aire de repos pour les randonneurs.
- SARL CYPRIOTES pour les « chemins castinés ». Calcaire 0,20 et un supplément sera apposé sur le lieu-dit Espagne. Montant du devis 5.778€ HT.
- Mr HOULES ne répondant pas (sujet de la visibilité des noms sur le monument aux morts) voir Ets MARTEGOUTE ou PAOLI.
- Désignation d'un titulaire et d'un suppléant pour la commission développement économique (ComCom) ainsi qu'une commission action sociale (ComCom). Pour l'instant, le Conseil n'a pas pris de décision.
- Réfléchir pour la suppression ou pas du lustre dans l'église se trouvant juste devant le tableau restauré. A voir lors de la prochaine réunion.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au : **Samedi 22 avril 2017 à 17h00.**
Réunion préparatoire des adjoints prévue : Vendredi 31 mars 2017

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

Conseil Municipal du 22 avril 2017

Ouverture de la séance à 17h10

Secrétaire de Séance : Francine MAURY

Présents : Christian BOISSY, Francine MAURY, Robert DAURIAT, Alain WINGDICH, Bruno LALLIER, Stéphane LACOSTE, Jean-Marie GILET, Francis RINGENBACH, Michel DUMAS.

Absent : Jean-Pierre MORETTI

En ouverture, remerciements à Francine MAURY pour l'achat des flutes à Champagne à l'occasion de l'inauguration du tableau de l'église.

ORDRE DU JOUR

- Délibération et modification de la boucle du Tramway (chemin de randonnée). Suppression de la partie de la Croix de Palme à Gaumard (chemin ne suivant pas le tracé initial du chemin rural et difficulté d'entretien) et cheminement dès maintenant par la nouvelle piste

Passage au vote. Vote à l'unanimité

Suite page 14

- Croix de Trompette. Nettoyage de cet emplacement pour la réalisation d'une aire de repos avec possibilité d'y installer une table avec bancs (ensemble scellé).

Achat chez Discount au prix de 319,00 € HT

- Panneaux personnalisés aux Entrées de la Commune. Sur les divers projets de graphisme présentés, le choix se fait sur celui à fond vert avec graphisme « Bienvenue à Doissat » + armoiries de Doissat. Graphisme offert par Bruno LALLIER, Support 40 X 80 plaque en Dibon = 23,50 € HT pièce, Impression offerte par Francis RINGENBACH, Piquets en acacias au prix de 5,00€ pièce, planche arrière pour recevoir le Dibon = 5 à 6€ pièce.

Prévision de la pose des panneaux vers environ début juin 2017

Accepté à l'unanimité

- Fleurissement du Bourg, fixé au samedi 13 mai 2017 à 14h00 à la Mairie.
- Compte Administratif

Mr Le Maire s'étant retiré, Mr Robert DAURIAT, doyen du Conseil, fait voter le compte administratif.

Vote à l'unanimité

- Budget Primitif. Présentation par chapitre, lu par Mr Le Maire sous la présence de Marie-Claire GAUTHIER, secrétaire de Mairie.

Total Fonctionnement

- Dépense = 145.472,80

- Recette = 145.472,80

Total Investissement

- Dépense = 262.883,71

- Recette = 262.883,71

Passage au vote. Vote à l'unanimité.

DIVERS

- SDE24. Branchement du nouveau réseau électrique le 3 mai 2017 à « RUFFEL – LA JASSE – LE PECH ». Le 7 juin 2017, inauguration par le Président Mr Philippe DUCENE et la présence de Mr Jean-Paul HOUILLAC, vice-président.

Visite à 10h30 sur le hameau de RUFFEL.

- Réflexion sur la suppression ou pas du lustre se trouvant devant le tableau restauré + détecteur de présence à l'entrée de l'église.

Francis RINGENBACH s'occupe d'une étude sur le système d'éclairage adéquat suivi d'une demande devis.

- Réflexion sur l'avant toit devant la porte d'entrée de la salle des fêtes (peut-être est-il possible de l'inclure dans le projet de réfection du Centre Bourg)
- Abris couvrant les boîtes aux lettres du Bourg dont un pied est en mauvais état. Des Conseillers vont se charger de l'intervention et là-aussi voir plus tard la possibilité de l'inclure dans le projet de réfection de Centre Bourg.

Suite page 15

- Information de la DETR (Projet Centre Bourg). Le projet est accepté. Les Bâtiments de France acceptent le projet. Manque l'arrêté pour commander les travaux.
- Nouveau chemin de Randonnée. Il a été reconnu par quelques conseillers. Demande de devis pour ouverture de ce chemin auprès de Mr CONSTANTIN et de Mr LAPLANCHE (dossier déjà préparé par le Conseil Départemental avec une visite sur le terrain le 15/03/2017).
- Fermeture de la porte d'accès aux cloches de l'église, également sécurisation Fonts baptismaux et boîtier électrique.
Réalisation des travaux par Mr Robert DAURIAT.
- Modification de la tournée pour le ramassage des poubelles. Suppression des poubelles de DIEUDET bas, RUFFEL et LA PIECE.
Réflexion sur regroupement de poubelles, LA BACARESSE et LA SUDRIE. Se renseigner auprès du Président Dominique MORTEMOSQUE pour se rendre compte de la diminution du coût ainsi que les jours de passage.
- Monument aux Morts. Faire un autre devis auprès de Mr PAOLI (BELVES). Lui-même nous envoie le contact d'un autre graveur : LA GRAVURE 33170 GRADIGNAN dont le devis est de 820,00 € HT (problème de visibilité, décapage et refaire la peinture émaillée).
- CIAS. Diminution des heures de ménage pour la commune pour avoir quelques heures auprès de PRO-NET pour le nettoyage des vitres.
1^{er} nettoyage = 90 € HT puis 60 € HT
- Préfète de la Dordogne. Les agents du Conservatoire Botanique National Sud Atlantique ainsi que les personnes mandatées ont la possibilité de faire une visite sur le terrain. Document affiché en vitrine sur la commune.
- Informer l'Office du Tourisme de la remise en place du tableau et la possibilité de visiter l'église le mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et le dimanche toute la journée.
- A l'issue du vote du budget, Mr Le Maire a offert un buffet froid aux membres du Conseil Municipal accompagnés de leur conjoint.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au : **Samedi 10 juin 2017 à 17h00.**
Réunion préparatoire des adjoints prévue : Mercredi 31 mai 2017

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Si vous désirez admirer le tableau, l'église de Saint Hilaire est ouverte le mercredi et vendredi matin de 09h00 à 12h00 ainsi que le dimanche toute la journée.

Conseil Municipal du 10 juin 2017

Ouverture de la séance à 17h15

Secrétaire de Séance : Francine MAURY

Présents : Christian BOISSY, Francine MAURY, Alain WINGDICH, Bruno LALLIER, Stéphane LACOSTE, Jean-Marie GILET, Jean-Pierre MORETTI.

Excusés : Michel DUMAS
Francis RINGENBACH donne pouvoir à Francine MAURY
Robert DAURIAT donne pouvoir à Christian BOISSY

ORDRE DU JOUR

- Préparation du bureau des élections.
- Collecte des bleuets du 08 mai 2017 pour la somme de 52,02 €. Le collecteur M. Christian BOISSY, faisant partie de la FOPAC, remet cette somme à M. Jean-Paul CHAUMEL qui en reversera 40% à la caisse locale et le reste à l'EPAC.
- Chemin de randonnées. Présentation du devis CONSTANTIN avec une ouverture 2m50. A l'unanimité, remettre ce sujet à plus tard.
- Signature du contrat Maître d'œuvre Aménagement du Bourg, réflexions, petites modifications à apporter pour la ruelle passant chez M.HALL et M. CRAVOTTA.
- Plus aucun fil électrique nu sur la commune de Doissat. Le 8 juin, visite sur le terrain au Hameau de RUFFEL suite à la fin des travaux avec la présence du Président du SDE24, Mr Philippe DUCENNE, du Vice-président, Mr Jean-Paul MOUILLAC responsable du secteur et l'Entreprise BOUYGUES ainsi que les habitants du hameau et une partie du Conseil Municipal.
- Pose d'une prise électrique au cimetière au-dessus de la porte de la Sacristie.

DIVERS

- Problème d'humidité à la salle de réunion. Demande de devis : APITERM AQUITAINE ventilation positive montant 2.090 € HT. Réflexion à ce sujet. A ce jour, prévoir simplement un déshumidificateur.
- Délibération pour toutes acceptations des « dons ».
Accepté à l'unanimité
- Monument aux Morts. Un échantillon de 2 couleurs nous a été proposé mais aucune proposition n'a été retenue car résultat non assuré

Suite page 17

- Visite de candidats pour les élections législatives : Benjamin DELRIEUX, Jérôme PEYRAT, J.Jacques DEPERETTI, Thomas MICHEL.

- Pour la Commission Action Sociale et Aire d'Accueil pour les Gens du Voyage : ComCom demande 1 Titulaire et 1 Suppléant.

Titulaire = Robert DAURIAT
Suppléant = Francine MAURY

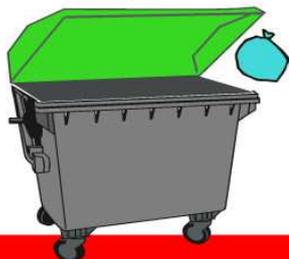
Pour la Commission Développement Économique : ComCom demande 1 Titulaire et 1 suppléant.
Titulaire = Jean-Marie GILET
Suppléant = Bruno LALLIER

- Pétition pour sauvegarder l'école de St POMPON et éviter la suppression de postes (voire même à moyen terme la fermeture de l'école). Les parents d'élèves nous ont fait parvenir un courrier pour exposer le problème. Lors de la réunion du Conseil celui-ci a été distribué et chaque Conseiller a signé et fait partir ce courrier à l'Académie.
- Communiqué de presse : Le projet piloté par le Conseil Départemental de maison numérique de la biodiversité parmi les 14 « sites pilotes pour la reconquête de la biodiversité » retenus au niveau national,
- Syndicat Intercommunal pour la valorisation de la Vallée de la LEMANCE. M. Jean-Pierre MORETTI, Vice-président, nous a fait un compte rendu de la dernière réunion.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au : **Samedi 08 juillet 2017 à 17h00.**
Réunion préparatoire des adjoints prévue : Vendredi 23 juin 2017

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h40.

DÉPÔT POUBELLES



**ENCOMBRANTS INTERDITS,
VOUS ÊTES PRIÉS DE LES
AMENER À LA DÉCHETTERIE**

***OU** Passage chez
vous pour le
ramassage de vos
encombrants sur
demande en prenant
rendez-vous aux
numéros suivants :
Tel. 05 53 73 03 00
Et
Tel. 06 30 67 72 87*

Commune de Doissat à votre service

Mairie de Doissat

Le Bourg

24170 DOISSAT

Permanence : Mercredi et Vendredi matin de 09h30 à 12h00

Tel. 05 53 30 20 83

Fax. 05 53 30 31 95

email : mairie.doissat@free.fr

Site Internet : www.doissat.fr

Vous pourrez y retrouver en temps réel sans attendre la publication papier de la Gazette

- Tous les Conseils Municipaux
- Toutes les Gazettes de Doissat
- Informations importantes
- L'Agenda des activités et des manifestations
- Des informations sur la commune

Abonnez-vous à La Gazette Numérique de Doissat et à la Newsletter d'informations de votre commune, en adressant simplement un email à l'adresse de la mairie mairie.doissat@free.fr avec votre nom et prénom en précisant dans l'objet « abonnement à la Gazette numérique de Doissat »

Vous pouvez également nous faire part de vos suggestions mais aussi participer à la rédaction en nous proposant reportages, articles, photos que nous pourrions publier dans La Gazette de Doissat.

** Nous nous engageons à ne pas divulguer votre adresse email en dehors de la commune.



Collecte des Piles Usagées

L'organisme **Corepile** propose des petites boîtes en carton pour collecter vos piles et permettre ensuite de les recycler.

Quelques boîtes sont disponibles en Mairie.

Informations détaillées sur le site Internet institutionnel : www.corepile.fr



Ramassage des encombrants

Passage pour le ramassage de vos encombrants sur demande. Prendre rendez-vous aux numéros suivants :

Tel. 05 53 73 03 00

Ou

Tel. 06 30 67 72 87

ERDF

Dépannage client particulier

Tel. 09 726 750 24

Accueil Raccordement particulier

Tel. 0 969 321 867 puis choix 1

SOGEDO

Service Client

Tel. 0 53 29 01 39

Dépannage hors heures bureau

Tel. 05 53 30 21 98